

# Macron veut généralisation la précarité... et au pas de charge !

Le gouvernement Macron-Philippe veut boucler la totalité de ses contre-réformes sur les dix-huit premiers mois du quinquennat : le démantèlement du Code du travail tout de suite, la remise en cause de l'assurance-chômage et du système de formation à la fin de l'année puis celle des régimes de retraite en 2018.

Concernant le Code du travail, le Premier ministre a confirmé son calendrier : vote de la loi d'habilitation des ordonnances en juillet, publication des ordonnances à la rentrée.

Le contenu de cette réforme, c'est la généralisation de la précarité à tous les travailleurs (lire le témoignage ci-contre).

Elle prévoit notamment :

- **la primauté des accords d'entreprise** : Macron veut substituer les accords d'entreprise aux accords de branche et interprofessionnels à tous les domaines ;
- **le plafonnement des indemnités prud'homales.**

Le recours aux ordonnances vise à aller vite car Macron veut absolument éviter une mobilisation telle que la loi El Khomri a pu en provoquer. Pour les travailleurs, la question est : comment créer les conditions de l'unité pour préparer la contre-offensive ouvrière et bloquer les plans du gouvernement Macron-Philippe ?

- **Étendre le statut d'auto-entrepreneur.** Déjà, plus d'un million de travailleurs ont été contraints d'adopter ce type de statut. Derrière ce titre ronflant, ces travailleurs, pour un revenu équivalant à un Smic, ne peuvent plus bénéficier des droits arrachés depuis plus d'un siècle... puisque l'on n'est plus salarié. C'est ce que des journalistes ont appelé « l'ubérisation de la société » : généraliser la précarité à toute la classe ouvrière.

Tel est le programme de Macron. Peut-on laisser faire ?

Prenez connaissance des autres témoignages dans *La Tribune des travailleurs*.

Travailleurs, parents, syndicalistes, jeunes, tous ensemble rassemblons les faits, les témoignages pour établir un « livre noir » de l'accusation contre le travail précaire.

Prenez contact avec le POID.

Participer aux assemblées ouvertes de préparation du congrès national du POID qui aura lieu les 24 et 25 juin 2017.

Je prends contact avec le POID.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

A retourner à : [poidemocratique@orange.fr](mailto:poidemocratique@orange.fr)

ou à POID c/o La Tribune des travailleurs, 34, rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 75020 Paris.

## Témoignage

**Mathieu, 22 ans** : « Avec mon salaire de 481 euros par mois, je mange aux Restos du cœur » :

« Au départ je suis menuisier, mais pas de travail. Au bout de quatre ans de galère, j'ai décroché un CDI... enfin, un "CDI-Macron"... C'est un temps partiel non fixe. On part la nuit en camion ramasser des poulets chez des éleveurs et les emmener aux abattoirs. Alors, la fin du travail, c'est selon la fin de la tournée. Il m'est arrivé de travailler vingt-quatre heures d'affilée, avec les transports, car on va jusque dans l'Yonne. Mes salaires : janvier 530 euros, février : 360 euros, mars : 580 euros, avril : 455 euros. Je n'arrive même pas à en vouloir à mon patron car il est comme nous. Les éleveurs le payent en retard, ou mal. Car eux aussi sont ruinés. Lui, il passe des mois sans salaire. En fait, c'est une chaîne de misère et les seuls qui gagnent, ce sont les abattoirs et la grande distribution. Et derrière, on sait qu'il y a des banquiers ! Je ramasse des poulets à longueur de journée et je ne peux pas m'en payer un au supermarché du coin. Avec un CDI de ce type, Laura et moi, on va aux Restos du cœur ! Impossible de se projeter dans l'avenir. Comme les CAF ont du retard de versement, on n'a même pas l'APL depuis des mois et le propriétaire nous menace d'expulsion. Il ne veut rien comprendre. »